

Les + de la formation :

- une formation en partenariat avec les professionnels

- une formation technique et spécialisée, basée sur la pratique (réalisée sur des exploitations partenaires)

- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

Un centre garantissant:

- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire

- Une possibilité d'hébergement et de restauration sur site (16 € la nuitée (sans les draps) et 5 € le repas du midi et du soir—2€ le petit déjeuner) Contacter Pamela TAULEIGNE pour réserver par mail : pamela.tauleigne@educagri.fr

Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site : <https://epl.aubenas.educagri.fr>



Perfectionnez-vous :

▶ **Formation « Greffage des arbres fruitiers »**



Renseignements & inscriptions :

**CFPPA Olivier de Serres-
1062, chemin du Pradel
07170 MIRABEL**

Tél : 04 75 36 71 80

Fax : 04 75 36 76 02

cfppa.aubenas@educagri.fr

<http://epl.aubenas.educagri.fr>



CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04.75.36.71.80



Objectifs	Connaître et mettre en œuvre les techniques de greffage des arbres fruitiers
Public et pré-requis	Salariés polyvalents d'exploitation agricole Salariés d'entreprise du paysage Autre public Aucun pré-requis demandé
Statuts pendant la formation	Stagiaires de la formation professionnelle
Durée	2 jours (16 heures)
Dates	Les mardi 13 février et mercredi 24 avril 2024
Indicateur (données de 2022)	Taux de réussite : nouvelle formation
Evaluation	Evaluation pratique, suivie d'un entretien d'explicitation



Programme de Formation

Connaissance de la biologie et de la physiologie des arbres fruitiers dans la perspective du greffage

Connaissance des différents types de greffage selon la saison (anglaise, écusson, couronne, fente, et les variantes) et du suivi

Réalisation des greffes : Sur table, En plein champ

Verger expérimentations

Entretien du matériel de taille et de greffage

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, place importante réservée à la mise en pratique

Evaluation de votre pratique par le formateur Patrice SAUSSAC, arboriculteur

Coût

La formation est éligible au Compte Personnel de Formation : 16 € de l'heure, soit 256 € les 2 jours si **vous réalisez le parcours professionnalisant Arboriculture**



Autre public : 18 € de l'heure soit 288 € les 2 jours